TOURCOING

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE :

Police-Secours : Service médical de nuit : tél. 4.50. — Médecins de service (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de famille) : MM. les docteurs Dheilluin, 72 bis, r. Ingres (tél. 14.67), et Rembert, 306, r. du Blanc-Seau (tél. 4.35). — Pharmaciens de garde : MM. Capelle, 2, Grand'Place, et Jacques, 311, rue de la Croix-Rouge. — Les auditions de Sainte-Cécile : à 9 h. 45, église St-Christophe, société des « Crick-Sicks » ; à 10 h., église Notre-Dame de la Marlière, « Echo de la Frontière » ; à 11 h. 30, église St-Christophe, Harmonie municipale. — Les manifestations : à 11 h. 30, église St-Christophe, messe annuelle des anciens sous-officiers ; à 14 h. 30, Gymnase municipal, fête de Noël des familles nombreuses ; à 15 h. 30, Conservatoire de musique, assemblée générale de la Société d'horticulture.

Circulons à droite...

Nous avons eu récemment l'occasion de parler des difficultés éprouvées par les piétons de circuler dans les rues, le soir, en raison de l'obscurité qui y règne. Il leur faut faire, en effet, preuve d'une grande prudence s'ils ne veulent buter sur quelque obstacle ou entrer en collision avec d'autres passants.

C'est pourquoi nous présentons ici la suggestion d'un de nos correspondants :

« On cherche le moyen de faciliter la circulation des piétons, lorsque l'obscurité est complète ? La solution semble alée à condition que chacun veuille bien s'y soumettre : j'invite donc les gens à circuler à droite, soit en utilisant le trottoir de droite, soit au moins, en tenant le côté droit du trottoir sur lequel ils se trouvent. »

Cette idée n'est pas plus mauvaise que neuve et l'on ferait bien de la mettre en pratique.

FOURRURES
H. JACOB, spécialiste, 39 r. de Gand

Le succès d'un jeune sculpteur de l'Ecole des beaux-arts

Le jeune sculpteur Dodeigne, entré cette année à l'école nationale supérieure des beaux-arts de Paris, a été admis en loge, au concours Doublemard, où dix élèves, parmi les meilleurs de l'école, participaient à cette épreuve. Au classement définitif, il s'est vu attribuer la deuxième « seconde médaille », ce qui l'a classé 3e parmi les concurrents. C'est un magnifique succès qui confirme les espoirs mis en cet élève, et nous sommes heureux de lui adresser nos félicitations ainsi qu'à son maître, M. R. Coin, directeur de l'école des beaux-arts.

PEAUX ABIMEES, Dartres, Points noirs, cela vous sera évité si vous employez une bonne crème de beauté **Maryse** 121, Rue de la Croix-Rouge 166, Rue de Mouvaux. Tg.

A la Société d'horticulture

Dimanche, à 15 h. 30, au Conservatoire, réunion générale. M. Boisard, ingénieur horticole, parlera de « l'Art de conserver les fleurs d'appartement ».

Un concert sera offert aux membres présents, avec le concours de deux jeunes chanteuses tourquennoises et un orchestre composé de professeurs du Conservatoire.

Les commandes de charbon

Secteur 5, bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot. — Le 15 : r de Barkem, Mafa, Jemmapes, Halluin, Ach. Testelin, 132-fin, 133-fin, pl. A. Thomas, r. Mirabeau, Brésil, G. Scalbert, J. Simon, Gén. Drouot (206-fin, 215-fin), des 3 Pierres (388-fin). — Le 16 : r. de Solesons, Pyramides, Leon, Montgolfier, Beauvais, Angers, Linné, Ampère, Camille-Desmoulins, de Mouscron, Frontière, Marlière. — Le 17 : r. de la Bourgogne, de la Planche, Lamartine (301-341 256-302). r. Ypres, Roitelets parts.

Secteur 8, bureau du Consortium charbonnier, 3, r. Carnot. — Le 16 : matin : r. Saint-Roch, Mar. Ney, Jourdan, Commes, de Menin (109-fin, 106 fin); après-midi : r. Marceau, Flandres, Houchard (1-41, 2-42), Madagascar. — Le 17, matin : r. de la Latte, Desaix, Brest; après-midi : r. Tunis, Gal Laharpe, Mar. Brune, Calvaire (60-fin, 63-fin). — Le 18, matin : r. Lodi, Canada, Roncq, Orions, Alexandrie; après-midi : r. Raspail, Monge, Nationale (114-fin, 107-fin). — Le 20 : matin : r. Dalhomey, du Moulin, J.-Jaurès, Repos, de la Fin de la Guerre; après-midi: r. Montesquieu, cont. Abattoir. — Le 21, matin : r Gal Souham, Gal Doual, Oslende, Coin de Terre; après-midi : r. du Brun-Pain, Venise, Chartres. — Le 22, matin : r. des Champs, Bruxelles, cont. Sainte-Anne, Ch. Denis-Papin, r. de la Bonbecheneuse; après-midi: r. Courses, Hippodrome, A. Dumas, Buenos-Ayres, Besançon.

POUR MAUVAISE TENUE DU REGISTRE DE LOGEUR, Mme Elise Leuridant, 57, rue du Touquet, a fait l'objet d'un procès-verbal.

VOLS A L'USINE. — Un jeune homme de 16 ans, occupé aux établissements Tiberghien, rue d'Anvers, a été surpris alors qu'il sortait de l'usine avec huit bobines de laine qu'il avait volées. Il a été déféré au parquet.

— Pour le même motif, Louise Bony 36 ans, 134, rue Achille-Testelin, employée aux établissements Lepers-Duduve, a aussi été déférée au parquet.

SOCIETE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Dimanche, à 11 h. 30, en l'église Saint-Christophe, messe anniversaire à la mémoire des membres défunts. Le côté droit de la nef centrale, jusqu'à la chaire, sera réservé aux membres ; le côté gauche, aux familles.

ASSOCIATION FEMININE DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Dimanche 19, au « Foyer Notre-Dame », de 9 h. 30 à 11 h., distribution des lots de Noël et des cadeaux aux sociétaires cinquantenaires. La carte est de rigueur.

SOCIETE DE S. M. « LA PREVOYANCE ». — Mardi 14 et mercredi 15, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., au bureau de l'hôtel de ville, paiement des retraites du quatrième trimestre. Mercredi 15, à 18 h., réunion de la commission administrative.

CENTRE D'ENTR'AIDE DES PRISONNIERS RAPATRIES DES PHALEMPINS. — Dimanche, de 10 h. à 12 h., 12, place des Phalempins, inscription des enfants de prisonniers, de travailleurs en Allemagne et orphelins de guerre, pour la fête de Noël. Se munir de toute pièce justificative.

UNION FEDERALE DES COMBATTANTS (groupe des veuves et orphelins de la guerre). — Les enfants du groupe, qui n'ont pas reçu leur Saint-Nicolas, doivent se présenter dimanche, de 10 à 12 h., 57, rue du Haze Dernière limite.

COMITES D'ENTR'AIDE DES PRISONNIERS RAPATRIES (Croix-Rouge). — Dimanche, à 10 h. 30, 137, rue de la Croix-Rouge, paiement des primes de 200 fr. Les familles des prisonniers et travailleurs civils, désireuses d'assister à la fête de Noël offerte par les prisonniers rapatriés, doivent se faire inscrire ce samedi, avant 18 h., au café Lemen, angle des rues Lemarrière et de la Rochelle (dernier jour).

Cinéma Centre. — Dimanche, de 11 h. à 11 h. 30, 76, rue Saint-Jacques, dernier délai pour le paiement de la prime de 200 fr. aux rapatriés.

MOUVAUX

Le Noël des écoliers

Un repas sera servi, à l'occasion de Noël, le jeudi 23, dans une salle de l'usine Noblet, à tous les écoliers de la commune. Les enfants de 6 à 14 ans qui fréquentent les écoles des villes voisines et désirent y participer, sont priés de se faire inscrire : pour le quartier des Francs les 13 et 14, de 17 à 19 h., chez M. Emile Lonfeld, 614, rue de Tourcoing ; pour les quartiers du Sacré-Cœur du Petit-Tourcoing et du Centre, les 13 et 14, de 8 à 12 h., à la Mairie.

La présentation du livret de famille est indispensable pour l'inscription.

Les places étant limitées, les retardataires ne seront pas acceptés.

Le livret de caisse d'épargne offert aux enfants des prisonniers et aux orphelins de guerre par les « Amis de Mouvaux »

Au cours du dîner offert par le Comité d'entr'aide, le jeudi 2, les « Amis de Mouvaux » avaient annoncé la création du « pécule des enfants de prisonniers et des orphelins de guerre ».

Dans sa dernière réunion, le Comité a décidé de distribuer les livrets de Caisse d'Epargne à l'occasion de Noël. Un premier versement de 100 fr. sera fait, cette année, et un autre suivra au cours du premier trimestre de 1944.

Les mamans des intéressés devront se présenter, munies de leur livret de famille et de la carte du colis, mardi 14, chez M. René Lefranc, 64, rue Saint-Paul, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Afin de faciliter le travail et d'assurer la remise du livret pour Noël, prière de se faire inscrire mardi. Passé ce jour, aucune inscription ne sera prise avant le 1er janvier 1944.

CARTE « T ». — Renouvellement du certificat de travail pour le 15, dernier délai. Sont exempts de faire établir ce certificat : les mamans de 3 enfants de moins de 13 ans ou de 3 enfants de moins de 21 ans, les invalides pensionnés, les artisans et les prisonniers de guerre.

LE BOIS DU CHANTIER VOISIN... — M. Augustin Masquilier, entrepreneur de travaux publics, quai de Cherbourg, à Tourcoing, s'était aperçu qu'on lui avait volé une certaine quantité de bois dans son chantier, à proximité de la rue Jean-Bart. Il portait plainte contre M. Pierre Fresnez, 162, rue Jean-Bart. Celui-ci avoua avoir dérobé 80 kilos de bois. Il a été déféré au parquet.

LE COLIS DE NOEL DES PRISONNIERS ne sera pas confectionné le 20, mais le samedi 13.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN VIEILLARD AMNESIQUE ERRAIT SUR LE GRAND BOULEVARD... — Jeudi, vers 20 h., au lieudit « Le Buisson », M. André Schirler, 44, rue de Paris, à Lille, rencontra un vieillard errant qui se mit à le suivre. L'homme interrogé ne put indiquer ni son om ni son domicile et se laissa conduire au commissariat de police de Lille. Il paraît âgé de 80 ans et mesure 1 m. 55; il est vêtu d'un pantalon rayé, d'un pull-over gris et d'un veston noir. En attendant son identification, le vieillard a été conduit à l'hospice général de Lille.

PROBITE. — M. André Debacker, 42, rue Nationale, au Pont-de-Marcq, a trouvé, vendredi matin, boulevard Clémenceau, un sac à main contenant une somme d'argent et divers papiers. Il s'empressa de le remettre au commissariat de police, où sa propriétaire vint le réclamer.

RÉPRESSION DE LA HAUSSE ILLICITE ET DU COMMERCE CLANDESTIN. — Par arrêté préfectoral, la boulangerie de M. Pierre Dequidt, 60, rue Jules-Guesde, sera fermée pour un mois, à compter du 1er janvier.

DISTRIBUTION DE VOLAILLE pour le Plouich, mardi 14, à partir de 8 h., chez M. Morel, 125, rue Pasteur.

AMICALE DES PRISONNIERS DE GUERRE. — Les lots de la tombola du 28 novembre, non réclamés pour le 15, seront acquis à l'œuvre. Consulter la liste des numéros gagnants en mairie, bureau des prisonniers.

LE DIABLE ENLÈVE LES CORS

HALLUIN

Quelques minutes à la Maison de la famille

A l'entrée de la rue de l'Eglise, à droite, une grande enseigne, fixée sur la façade de l'immeuble, qui porte le n° 4, attire les regards : « Maison de la famille ». La vitrine est remplie de publications. Sur les murs, plusieurs plaques où nous lisons : « Union des familles nombreuses », « Alliance nationale contre la dépopulation ». Le plan est vite vu, voyons l'organisation.

Nous pénétrons dans un bureau où s'affairent deux employées. L'une d'elles nous introduit dans le bureau du directeur.

Ici, notre attention est retenue par de petits tableaux muraux représentant de superbes enfants, des mamans actives, des intérieurs bien tenus... Décidément, tout nous parle du foyer.

Avec amabilité, le directeur, M. Jules Suys, lui-même père de famille nombreuse, nous ouvre ses dossiers. Avant tout, il tient à préciser qu'il est à la complète disposition, non seulement des habitants d'Halluin, mais encore de ceux des communes voisines : Bousbecque, Roncq, Linselles...

« Spécifiez bien, nous recommande-t-il, que tous les services rendus ici le sont gratuitement. La Maison de la famille est au service de tous, sans exception : fiancés, jeunes époux, pères et mères, vieillards. Elle a été créée dans le monde arrière-pensée confessionnelle ou politique. Elle est la maison de tous. Nous entretenons des relations très cordiales avec les divers groupements familiaux d'Halluin. Quelques-uns ont, du reste, élu domicile chez nous. Une Maison de la famille n'est, ni plus ni moins, qu'un secrétariat populaire, dont l'activité se déploie sur tous les terrains où sont mis en jeu l'existence et l'épanouissement du foyer. Les textes législatifs sont parfois compliqués : éclairer les chefs de famille dans l'importante législation élaborée en leur faveur, les aider dans leurs ennuis, voilà la raison d'être de la Maison de la famille.

— Ce programme est vaste et complexe...

— Voici au hasard quelques exemples : nous renseignons les fiancés sur les bons d'achat pour articles textiles qu'ils peuvent demander à l'occasion de leur mariage ; sur l'attribution de bons échangeables contre quelques kilos de monnaie-matière exigés pour se procurer des articles de ménage. Aux futures mamans, nous remettons une circulaire qui les renseigne sur l'utilisation de la carte spéciale et les bons d'achat qu'elles recevront de la mairie en raison de leur situation, etc... Rien qu'en rédigeant de simples lettres pour de braves gens embarrassés, nous rendons service. »

Nous avons pris congé de notre obligeant interlocuteur en le félicitant pour l'excellent travail social qu'il assure, car servir la famille, c'est aussi servir le pays.

La fête de Noël des enfants de prisonniers et orphelins de guerre

Les familles de prisonniers et les veuves de guerre de 1939-40 qui n'auraient pas reçu de convocation et de billets d'entrée pour leurs enfants, sont priées de s'adresser le samedi 18, de 9 à 12 h., au local, 42, rue Jean-Jaurès, le nombre des places étant limité.

Dès maintenant, les organisateurs sont heureux d'annoncer qu'il y aura au cours de la fête une distribution de coquilles et de friandises et une tombola gratuite.

SERVICE DU DIMANCHE. — Pharmacien de garde : Mme Desprets, rue de Lille ; médecin : M le docteur Dereu, 128, rue de Lille.

CHOMAGE. — Pointage mardi 14, de 13 à 16 h. ; jeudi 16, de 15 à 16 h.; et samedi 18, de 10 à 11 h. Paiement mercredi 15, de 9 à 10 h.

LINSELLES

LE RETRAIT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE de M. René Deherripon, courtier en bestiaux, 7, place de la Victoire, a été ordonné par arrêté préfectoral, jusqu'au 1er janvier

Après 50 ans, sentez reverdir l'Organisme en prenant de l'Ail

Bienfaits de l'ail médicinal — 500 fois plus actif que la plante

pour soulager les troubles du sang et maladies de la cinquantaine — hypertension, varices, hémorroïdes, vapeurs, vertiges, migraines ou essoufflements, — prenez de l'*ail médicinal*, 500 fois plus actif que la plante. Bien connu sous le nom d'Ex'All, cet extrait inodore d'ail chlorophyllé dissout les déchets qui épaississent le sang et les dépôts calcaires qui durcissent les parois des artères. Un sang plus pur, plus fluide, circule dans vos artères assouplies, et bien qu'en général la tension baisse naturellement. Les maladies, rapidement soulagés, finissent par disparaître. En même temps les fonctions sont stimulées : l'organisme reverdit. Ex'All, toutes pharm. Laboret, du Bac, 46, r. du Bac, Asnières (Seine). Visa n° 21 P. 4788.

QUESNOY-SUR-DEULE

A la Philharmonie

Dimanche 12, la messe de 10 h. 30 sera célébrée pour les musiciens et membres bienfaiteurs décédés, ainsi que pour les musiciens prisonniers et travailleurs requis en Allemagne. Des places spéciales seront réservées aux membres de la Philharmonie. Les familles des musiciens, les membres bienfaiteurs et honoraires et tous les Quesnoysiens qui s'intéressent à la société sont priés d'assister à cette cérémonie du souvenir.

TROP BOIRE NUIT... — Il y a quelques jours, les gendarmes se trouvèrent en présence d'un homme étendu en travers de la rue de la Gare; il était blessé et perdait du sang. En s'approchant, ils constatèrent qu'il était en état d'ivresse et le conduisirent au violon municipal. Fouillé, il fut trouvé porteur d'une importante somme d'argent. Interrogé, le lendemain, il déclara se nommer Julien Vannobel, au Calvaire, à Lomme. Il était sorti au café de la Poste, rue de la Gare, tenu par Mme Vve Delannoy, qui lui avait servi à boire jusqu'au moment où il se trouva en état d'ivresse complète. Il a été gratifié d'un procès-verbal. Quant à la tenancière, Vve Delannoy, elle en eut deux, l'un pour fermeture tardive, l'autre pour avoir servi à boire à un homme ivre.

COMINES

INDESIRABLE ! — Alois Delcharmbre, sujet belge, briquetier à Warneton, condamné le 2 avril à deux mois de prison pour infraction à la police des étrangers, a été arrêté par les gendarmes et déféré au parquet.

JARDINS OUVRIERS COMINOIS. — Perception des cotisations et inscription pour les graines, 39, rue de l'Egalité, samedi 18, de 13 h. 30 à 18 h. et dimanche 19, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. Prière aux anciens membres de présenter la carte verte. Les nouvelles adhésions seront acceptées.

LA FOURNITURE DE COURANT ÉLECTRIQUE sera suspendue, demain dimanche, de 8 h. 30 à 15 h. 30, dans les secteurs du Blanc-Coulon et de Sainte-Marguerite.

POUR ÊTRE MAINTENUS EN CATEGORIE T, les intéressés devront remettre à la mairie, avant le 16, une nouvelle attestation de leur employeur, spécifiant l'horaire de travail, en sus des renseignements habituels. Les attributaires qui ne pourraient fournir l'attestation, devront se présenter à la mairie, le lundi 20, pour leur changement de catégorie.

RONCQ

« In memoriam »

Demain dimanche sera célébrée en l'église Saint-Roch (Blanc-Four), la messe demandée par les prisonniers ayant pour intention de toutes les victimes civiles et militaires de la guerre. Les prisonniers rapatriés, les anciens combattants, les anciens militaires, les jeunes de l'U. N. C., les veuves de guerre et toutes les familles éprouvées du Centre et du Blanc-Four sont invités à assister à cette cérémonie et à se grouper en haut de l'église aux places qui leur seront réservées. Sermon par M. l'abbé Pierre Delahousse, prisonnier libéré.

DU BEURRE, DES ŒUFS ET DES LAPINS. — Des gendarmes qui patrouillaient au Chemin-Vert, ont fait stopper un cycliste, M. Roger Cuvelier, 30 ans, marchand de beurre, chemin de Tourna, à Halluin, qui transportait 3 kg. 500 de beurre, 25 œufs et deux lapins.

Il déclara avoir acheté ces marchandises pour la somme de 1.000 fr. à une fermière qu'il ne voulait pas désigner. Les gendarmes l'identifièrent néanmoins. Il s'agissait de Mme Marie Dumortier, 59 ans, cultivatrice au Bois-Blanc, à Linselles. Celle-ci avoua la vente des deux lapins, mais nia celle du beurre et des œufs.

Voici du bon BLANCO la réelle devise
Je lave, je blanchis, conserve et aseptise
LOURME, Hellemmes

ROUBAIX

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui : sainte Constance ; demain : sainte Odile. — Soleil : 8 h. 37 ; 16 h. 53. — Lune : dernier quartier le 19. — Sapeurs-pompiers : n° d'appel : 303.33. — Médecins de garde : de 7 à 21 h. (à n'appeler qu'en l'absence du médecin habituel): MM. les docteurs Wargnier, r. Inkermann, 31 ; Caillet, r. du Pile, 43. — Pharmaciens de garde pour la région de Roubaix, du samedi, à 19 h., au lundi, à 14 h. : MM. Corbeaux, 11 bis, r. de Lannoy ; Coureur, 153, r. de Mouvaux, Tourcoing ; Benoit, 9, r. des Bouchers, Lannoy ; Vitrant, 29, r. Pierre-Cattteau, Wattrelos. — Service du lait : permanence à la mairie (2me étage), porte 24, de 10 à 12 h., en cas de tourne ou de non arrivage. — Auditions de Sainte-Cécile : 11 h. 30, St-Sépulcre, l' « Epeuloise » ; 11 h. 30, Notre-Dame, symphonie Peers ; 12 h. St-Martin, Harmonie des Anciens Soldats. — Paroisse Sainte-Elisabeth : 11 h. 30, messe pour les familles nombreuses. — Les manifestations : 10 h., aux « Orphéonistes », Fédération des mutilés du travail ; 10 h., Casino, tirage de la tombola au profit des prisonniers ; 16 h., salle Saint-Louis, 71, r. Descartes, « La mer natale » et « L'Ecole des gendres », par la troupe du vaudeville des Flandres ; 16 h. 15, cercle St-Eloi, 57, r. de Rocroi, soirée de gala.

CONSTELLATION

C'est ainsi que les astronomes appellent un groupe d'étoiles. Et c'est ainsi aussi que les cinéastes désignent une réunion de vedettes.

Or, Roubaix est en train de s'enrichir d'une constellation. Nous avions déjà Léon Mathot et Mlle Viviane Romance — à l'état civil Viviane Ortmans — Olga Lor et voilà que maintenant monte au firmament une nouvelle étoile : Ariane Borg.

Car Mlle Borg — qui s'appelle en réalité Lucie Derveaux — est aussi une Roubaisienne, et comme elle n'a pas encore dépassé la trentaine, la galanterie ne nous interdit pas de dire qu'elle est née le 24 août 1913, rue des Loups.

Elle alla apprendre son métier aux Etats-Unis. En 1938, elle nous revint d'Hollywood, précédée d'une flatteuse réputation. Pourtant, elle subit une éclipse. Puis, elle fit du théâtre, tint des rôles obscurs dans divers films et se fit remarquer, un beau jour, aux côtés de Marcelle Géniat. Nous apprenons maintenant qu'elle sera la vedette d'un prochain film : « La valse blanche ».

Ainsi notre ville, qui s'est distinguée dans bien des domaines, apporte aussi sa pierre au temple du septième art.

M. L.

La deuxième édition du livre de Max Lotthé, LES EGLISES DE LA FLANDRE FRANÇAISE, du *Nord de la Lys*, couronné par l'Académie française et l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, vient de paraître.

Retenez-le chez votre libraire : 300 fr.

Le centenaire des établissements Motte-Bossut fils

Le centième anniversaire de la fondation des établissements Motte-Bossut fils a été célébré samedi matin dans une grande atmosphère d'union.

La cérémonie a débuté à 9 h., en l'église Sainte-Elisabeth, par une messe à la mémoire des collaborateurs défunts. A 10 h., tous les invités se groupaient au Grand-Théâtre et outre le personnel et les familles des absents, prisonniers ou requis, on notait la présence de MM. Joseph Toulemonde, René, Marcel et Gabriel Motte, administrateurs de la société. M. Edouard Motte, président, directeur général, exposa tout d'abord le programme et la signification de cette fête, insistant sur l'esprit d'entente et de compréhension mutuelle qui a toujours animé la communauté. Motte-Bossut depuis sa fondation. Il rendit un hommage particulier aux nombreux mobilisés qui représentent bien la continuité dans l'effort et la confiance réciproque qui existe dans la maison.

M. Gaston Motte, doyen d'âge de la direction, retraça ensuite l'historique des établissements.

M. Louis Lemaire, délégué des médaillés du travail, parla à son tour *sur le thème « témoignage des anciens aux anciens »*, et M. Marcel Vanaudenhode, le plus jeune chef de service, lui donna la réplique, en démontrant de quelle façon les jeunes prenaient en charge le consigne.

Les directeurs et administrateurs procédèrent à la remise de décorations aux médaillés et d'une plaquette-souvenir.

La promotion 1943 comprend vingt-huit médaillés de 30 ans, dix de 40 et huit de 50.

La cérémonie se clôtura par un vin d'honneur et d'une partie récréative.

FOURRURES
Aux Bruyères 9, rue de Beis, ROUBAIX

Invité à faire connaître la source de ses revenus, l'intéressé, Robert Brocard, 22 ans, mécanicien, 18, rue de la Barre-d'Or avoua qu'il se livrait au trafic de la laine.

Il en avait vendu, dit-il, récemment 300 kilos à des Belges inconnus. Cette laine, présentée en cannettes et en écheveaux, fut vendue au prix de 550 fr. le kilo. Il ajouta qu'il l'avait achetée à Emile Petit, 21 ans, 76, rue Archimède cour Saint-Emile, lequel est aide-magasinier aux établissements Jean Bauwens, manufacture de bonneterie, 22, rue des Fondeurs.

Interrogé à son tour, Petit fut contraint d'avouer qu'il dérobait la laine en question à son employeur et il estime à 500 kilos l'importance de ces « prélèvements ». Il la vendait 350 fr. le kilo à Brocard. Mais un inventaire effectué par la direction de l'usine permit de découvrir un manquant de 783 kilos de laine.

Petit et Brocard ont été arrêtés et seront déférés au Parquet, l'un pour vol, l'autre pour complicité.

FOURRURES LE BOULEUX 44, Grande-Rue ROUBAIX

Mort de M. l'abbé Eugène Leroy, ancien aumônier des 151me et 351me R. I.

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Eugène Leroy, décédé à la maison de retraite du Cassel.

Bien que n'ayant jamais exercé le ministère à Roubaix, le défunt était très connu dans notre ville. Il avait été, en effet, pendant l'autre guerre, aumônier militaire des 151e et 351e R.I., lesquels comptaient de multiples Roubaisiens dans leur effectif.

Ceux-ci avaient conservé de leur aumônier le meilleur des souvenirs. Et l'invitaient à chacune de leurs réunions.

De son côté, M. l'abbé Leroy aimait à se retrouver parmi ses « poilus », et il vint maintes fois à Roubaix où il se sentait entouré d'une véritable affection. Il était titulaire de plusieurs citations.

Ses funérailles auront lieu lundi, à 10 h., à Cassel.

ARTICLES pour FUMEURS
AU PACHA, 90 bis, Grande-Rue. Rx

Une manifestation de sympathie envers trois médaillés du travail des établissements Maurice Pauchant

Samedi à 11 h. aux établissements Maurice Pauchant, 167, rue Daubenton, s'est déroulée une manifestation de sympathie en l'honneur de trois ouvriers figurant dans la dernière promotion des médaillés du travail : MM. Joseph Lemaire, contremaître, qui compte 40 années de service ; Lévin Lauwers, ajuteur et Albert Valaere, débiteur, comptant chacun 30 années de présence.

Ceux-ci, entourés de membres de leur famille et de l'ensemble du personnel, furent reçus par M. Maurice Pauchant, qui rappela leurs états de service et les cita en exemples de dévouement et de conscience professionnelle.

M. Pauchant le fils félicita aussi les décorés.

Les remerciements de ces derniers furent exprimés par M. Joseph Ancel, puis M. Emile Villers, au nom du personnel, remit une gerbe de fleurs aux héros de cette petite fête, qui se clôtura par un vin d'honneur.

DEFENSE PASSIVE - STORES toutes tailles - Livraison rapide. - VERGIN, 257, Grande-Rue. Tél. 366.25. 38590

Au Comité roubaisien de protection de l'enfance et de la « Goutte de lait »

Le comité rappelle que c'est bien jeudi 16, à 14 h. 30, qu'aura lieu la tombola offerte aux mamans ayant reçu des billets dans le courant de l'année. Il leur est recommandé de ne pas oublier la carte de pauvre, pour bénéficier de la surprise promise.

Salon MEDARD Rue Grand-Chemin Tél. 334.35
Indéfrisables - Teintures - Décoloration

Bibliothèque de la Croix-Rouge

Le nombre toujours croissant des abonnés nécessitant un remaniement du service, la bibliothèque sera fermée du 12 au 20. Le comité prie les abonnés de se munir à l'avance d'une liste des livres qu'ils désirent, l'accès des rayons leur étant désormais interdit.

Etant donnée la rareté et le prix des livres, il espère que chacun fera un effort pour assurer le roulement rapide, et à prie ceux qui ont des livres en retard de les rapporter au plus vite aux permanences ou de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., au siège, 3 bis, rue du Château (rez-de-chaussée, salle 2). Les permanences reprendront à partir du 21 : mardi et vendredi, de 17 h. à 18 h. 30 ; vendredi matin, de 10 à 11 h.

Pour faciliter l'extens. champ d'act. de membre du Cabinet (Profess libér.) destre m'adjoindre M (25 à 35 ans) hautes qualités et édus parf., instruct., second degré préfér., av. connais. littéraires et artist., voire histor. Tr. b. rémunérat dans le Monde régional ; disponibs part. minim 500.000. Vie large, éclect. et indépend. Situation 1er plan imméd., possibilités d'avenir illimitées. Concur. nulle. Ecr. imit O.E.X.H au Jal. 996000

Un ouvrier boulanger est arrêté pour trafic de farine, de tabac et de bas

Des inspecteurs de la sûreté ont surpris un ouvrier boulanger, Paul Depooter, 47 ans, 137, boulevard de Fourmies, qui sortait de la boulangerie Coudron, rue Guy-Lussac, où il travaille, chargé d'un sac contenant 23 kilos de farine. Conduit au poste central, il déclara avoir acheté récemment à son patron 200 kilos de farine, à raison de 3 fr. le kilo. Il est vrai que, pour obtenir cette farine, il avait dû se procurer des tickets représentant 265 kilos de pain, qu'il avait achetés à Mouchain pour 4.000 fr. Cette farine, Paul Depooter la revendait 30 fr. le kilo. Ceci bien établi, on procéda à une perquisition à son domicile. On y trouva, non seulement de la farine, mais aussi tout un matériel servant à la confection de paquets de tabac, et vingt paires de bas de femme. Or, ces bas provenaient d'un vol commis aux établissements De Brauwère, 176, rue Jouffroy, vol commis en août dernier, et au cours duquel cent douzaines de bas disparurent.

Interrogé sur la provenance de ces bas, l'ouvrier boulanger indiqua qu'il les avait achetés à deux vendeuses de magasin, Marie-Louise Holvoet, née Dejonghe, 10, rue Lacroix, impasse Mirbel, et Germaine Plobay, née Desrumaux, 122, avenue de la République, à Marcq-en-Barœul.

Celles-ci ne purent fournir aucun élément intéressant à l'enquête. Elles avaient acquis ces bas à des inconnues...

Finalement, Depooter fut arrêté pour infractions aux lois sur le ravitaillement. Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de son patron et des deux vendeuses de magasin, pour vente et achat illicite de marchandises contingentées. L'enquête se poursuit en vue d'identifier les vendeuses des bas volés.

HAUTE COUTURE - Claude et Simone, 17, rue Louis-Carlier, 6e, reçoivent de 3 à 5 h. et sur rendez-vous. T. 338.74 Rx

Saisies

Au cours d'une perquisition, la police a découvert un porc dépecé, pesant 80 kilos, dissimulé dans le grenier de M. Gérard Vanhoutte, 21 ans, boucher, 58, rue de Lannoy, qui serait que cette viande était destinée à sa consommation familiale. La viande a été saisie au profit du centre d'abatage.

— D'autre part, les inspecteurs Marmousez et Delrupne, en fureteant dans la consigne de l'« Hôtel du Centre », 21, Grand'Place, découvrent deux valises contenant chacune dix kilos de beurre.

Celles-ci, qui appartenaient à des voyageurs : Eléber Delecroix, 42 ans, mentuisier à Tourville (Manche), et Eugène Hanny, 36 ans, entrepreneur à Agon-Coutainville (Manche), furent saisies au profit du ravitaillement, et des procès-verbaux rédigés à la charge de leurs propriétaires.

— Chez Mme Madeleine Soote, 46 ans, ménagère, 1, rue Saint-Joseph, on trouva un stock de marchandises textiles, et notamment 393 paires de bas, et 50 kilos de savon, le tout dissimulé dans des coupes de toile. Cette ménagère a été saisie, et Mme Soote sera poursuivie pour détention de stocks non déclaré.

— De son côté, Mme Lucienne Lefebvre, née Lauwaricz, 34 ans, ménagère, 50, rue du Grand-Chemin, a reçu la visite d'inspecteurs du contrôle économique qui mirent à jour une certaine quantité de marchandises textiles qu'elle possédait chez elle.

Cette marchandise a été saisie, et Mme Lefebvre sera poursuivie pour détention illicite d'objets soumis au rationnement.

UN BRAVE PETIT GARS. — Le petit Albert Decoster, 12 ans, écolier, 111, rue des Longues-Haies, a trouvé, non loin de chez lui, un portefeuille contenant 2.425 fr. qu'il s'empressa de déposer à la police. On put ainsi, peu après, le restituer à son propriétaire. Nos félicitations.

COLISÉE
A partir de CE SOIR, à 7 heures 30
FLAIR-JOURNAL PRÉSENTE
VIVIANE ROMANCE GEORGES FLAMANT
FEU SACRÉ
MISE EN SCÈNE DE MAURICE CLOCHE
ORBAL DELMONT

LA VIE D'UNE VEDETTE

WATTRELOS

PAROISSE SAINT-MACLOU. — Dimanche, le R.P. Marolleau, parlera des œuvres d'Orient. Après chaque messe, il se tiendra à l'entrée de l'église pour recevoir les noms et adresses des souscripteurs que ceux-ci voudront bien mettre par écrit.

BEAU CHOIX Couvertures et Laines laine. « Belle Jardinière », 29, Grand'Place, Wattrelos. 17127

MUSIQUE MUNICIPALE. — Dimanche, à 9 h., répétition générale exceptionnelle, Café de l'Harmonie, en vue de l'audition de Sainte-Cécile.

AU CERCLE HORTICOLE. — Dimanche 12, de 10 à 12 h., Grand'Place, 15, conférence-relèvement des carres de légumes pour 1944. Il sera remis à chacun une liste des variétés de légumes les plus avantageuses pour la région consistant par M. Deputt, lors de sa dernière conférence

CENTRE D'ENTR'AIDE. — Les adhérents sont instamment priés de passer à la permanence, dimanche 12. Le comité fait un appel pressant aux adhérents pour qu'ils activent la vente des calendriers. Ceux qui n'en possèdent pas pourront en retirer à la permanence.

CONCOURS DE PIQUET samedi 11, dimanche 12, lundi 13, chez Rémi Trenteseau, rue de la Concorde, au profit d'une mère de famille veuve avec cinq enfants en bas âge; 3 tours. 35 fr. à volonté.

FOURRURES
Robert, 362, rue Carnot - Wattrelos
CHOIX QUALITE et PRIX 15038

même QUALITÉ : Rien n'a changé dans nos produits ni dans nos méthodes de fabrication.
même EMPLOI : Toujours aussi facile et sans surprise.
même RÉSULTAT : Des teintures parfaites en gardant votre confiance à la Marque qui a fait ses preuves.
TEINTURE IDÉALE teint tous tissus

BOISSON BLANCHE
ETAT FIEVREUX MALADIES INFECTIEUSES
LABORATOIRES D'ACIDOTHÉRAPIE 8 RUE DE SORBIER, MARSEILLE

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 décembre 1943
Présidence de M Brochut

Mauvaises mœurs. — Théodore Hertz, dit Théo, sans emploi, demeurant à Roubaix, 43, rue du Bois avait détourné une mineure et lui avait fabriqué de faux papiers d'identité. Il est condamné à un an de prison et 5 ans d'interdiction de séjour

Rien ne vaut le cuir. — Josephine Lannoy, 53, rue Voltaire, à Wasquehal; Sidonie Vangeenberghe, rue du Fontenoy, cour Van Welden à Roubaix, sont poursuivies pour avoir volé des peaux de veau, au préjudice de la tannerie Wauquier, et les avoir revendues à des prix supérieurs au prix licite. Le tribunal les condamne respectivement à 6 mois et 4 mois d'emprisonnement. Théodore Vanackère, rue Horace-Vernet à Roubaix, et Olive Decampe, 200, rue de Tourcoing, à Wasquehal, retenus dans les poursuites pour recel et hausse illicite, sont condamnés, le